

Un commissaire de justice me donne une « signification de lettre », qu'est ce que je dois faire ?

Un commissaire de justice peut t'apporter des documents en main propre afin d'avoir un caractère légal.

Dans l'exemple ci-dessous, des personnes qui occupent une partie du domaine public (en dessous d'une autoroute) n'ont pas de boite aux lettres et rien ne permet à la préfecture d'afficher la mise en demeure d'évacuation (qui est obligatoire). La préfecture mandate donc un commissaire justice pour faire signifier cette mise en demeure de façon officiel.

Tout propriétaire peut te remettre ce genre de courrier. C'est l'équivalent d'une signification à toutes fins (<https://cajo.squat.net/lire-tuto/64>).

Qu'est ce que je dois faire ?

Il est conseillé de faire bien attention au document qu'il t'est donné par un commissaire de justice. Si c'est une assignation (voir <https://cajo.squat.net/lire-tuto/85>) ou une mise en demeure d'évacuation (voir ici), tu peux te défendre !

Thomas IACONO di CACITO
 Benjamin MARTY
 Bertrand BELARGE
 Commissaires de Justice Associés
 22 Rue Croix Baragnon
 31000 TOULOUSE
 Tél : 05.61.62.59.59
 Fax : 05.61.63.73.45
 Etude.croixbaragnon@huissier-justice.fr
 RIB : Caisse des dépôts
 FR47 4003 1000 0100 0013 9006 T71
 CDCGFRPPXXX



ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

COPIE

Coût (Avec Lettre)	
Nature	Montant
Art.R444-3 C.com	150.00
Art.A444-48	9.40
Total H.T.	159.40
T.V.A à 20 %	31.88
Lettre	2.00
Total TTC	193.28

Coût (Sans Lettre)	
Nature	Montant
Art.R444-3 C.com	150.00
Art.A444-48	9.40
Total H.T.	159.40
T.V.A à 20 %	31.88
Total TTC	191.28

Art.R444-3 : Droits fixes
 Calculé sur la somme de Sans obligation pecuniaire €
 SCT 444-48 : Frais de Déplacement (SCT)
 DEP 444-15 : Droit d'Engagement des Poursuites
 Lettre : Affranchissement

Acte non soumis à la taxe

SIGNIFICATION DE LETTRE

LE : Trente Octobre
 DEUX MILLE VINGT-CINQ

NOUS SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE THOMAS IACONO DI CACITO - BENJAMIN MARTY - BERTRAND BELARGE COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES A LA RESIDENCE DE TOULOUSE Y DEMEURANT 22 RUE CROIX BARAGNON

A : [REDACTED]

Echangeur Ponts-Jumeaux
 Autoroute A620
 31200 TOULOUSE

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au Procès Verbal de Signification ci après annexé.

A LA DEMANDE DE :

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES SUD-OUEST - DIRSO, Service déconcentré de l'Etat à compétence (inter) départementale, ayant son siège social 155 avenue des Arènes Romaines - 31300 TOULOUSE, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège Elisant domicile en mon Etude.

JE VOUS REMETS CI-JOINT COPIES :

1*) D'une lettre dactylographiée sur 2 pages, en date du 29/10/2025 à l'en-tête du PREFET DE LA HAUTE GARONNE, qui vous est adressée.

Elle a pour objet : « Mise en demeure d'avoir à évacuer le domaine public de l'Etat - Cne de Toulouse - A620 - Echangeur Ponts-Jumeaux - sens Extérieur - occupation sans droit ni titre et atteinte à l'intégrité du domaine public routier »

Ledit courrier commence par les termes :

« Madame, Monsieur,

Selon procès-verbal de constatation d'infraction joint à la présente, vous occupez illégalement des dépendances du domaine public routier national de l'autoroute A620 appartenant à l'Etat, à l'arrière d'un mur antibruit, au niveau du Point Routier 5+000, sens Extérieur, entre le boulevard de l'Embouchure et le Port de l'Embouchure ... »

Et se termine par :

« Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.. »

Cette lettre est signée en bas à droite (signature manuscrite illisible) sous la mention dactylographiée : « Le directeur interdépartemental des routes Sud-Ouest », « Hubert Ferry-Wilczek »

2*) D'un document joint à la lettre susvisé, établi sur 2 pages, à l'en-tête « MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS », « Direction interdépartementale des routes Sud-Ouest, sur lequel on peut lire en première page « PROCES-VERBAL DE CONSTATATION ».

La présente signification de lettre est faite pour servir et valoir ce que de droit.

Article 651 du Code de Procédure Civile

Les actes sont portés à la connaissance des intéressés par la notification qui leur en est faite.

La notification faite par acte d'huissier de justice est une signification.

La notification peut toujours être faite par voie de signification alors même que la loi l'aurait prévue sous une autre forme.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

COMMISSAIRES
DE JUSTICE